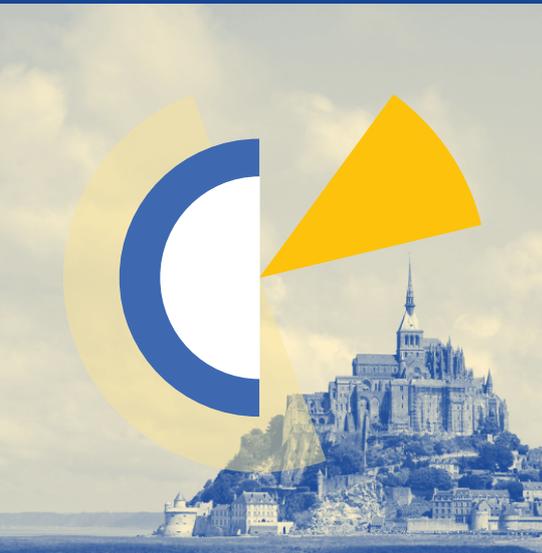


Parentalité en Normandie : la présence d'enfants impacte presque exclusivement l'activité des mères

Insee Analyses Normandie • n° 132 • Novembre 2024



En Normandie, 592 000 adultes sont parents en 2021. En 20 ans, l'âge de ces parents à la naissance d'un enfant a augmenté d'un an et demi en moyenne, pour les mères comme pour les pères. Être parent jeune, à moins de 25 ans, est fortement lié à la catégorie socio-professionnelle : les employés ou ouvriers représentent les deux tiers de ces jeunes parents et les cadres moins de 2 %. Les parents d'enfants de moins de trois ans sont plus souvent pacés ou en concubinage que mariés. La présence d'un enfant impacte l'insertion sur le marché du travail, presque exclusivement pour les mères, et plus encore quand il s'agit de jeunes enfants. De même, le travail à temps partiel concerne près d'une mère sur cinq, six fois plus que les pères. Le niveau de vie des familles avec enfants est généralement plus faible que celui des familles sans enfant. Les parents de jeunes enfants sont aussi plus fréquemment confrontés à la pauvreté, notamment lorsqu'ils sont en charge d'une famille monoparentale. Les familles avec enfants résident plus souvent en milieu rural ou en périphérie des centres urbains.

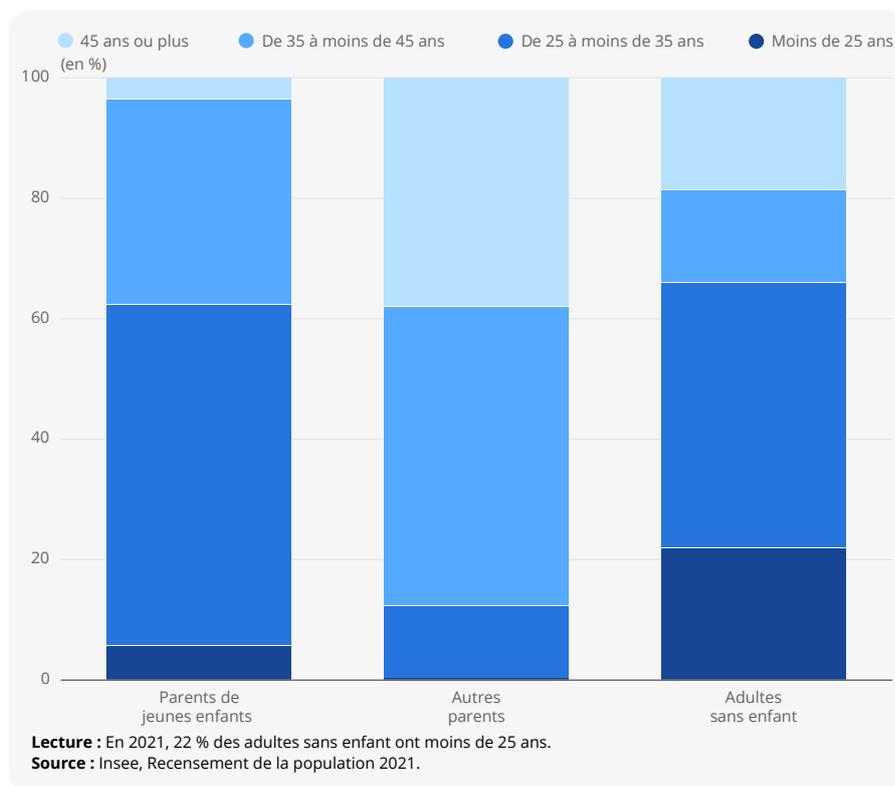
Des parents de plus en plus âgés

En 2021, 503 000 familles **► pour comprendre** résident en Normandie, dont 125 500 avec au moins un enfant de moins de 3 ans, 277 800 dont les enfants sont tous âgés de 3 ans ou plus et 99 700 sans enfant. Près de 592 000 adultes sont donc parents dans la région. Leur âge moyen à la naissance augmente en Normandie, comme en France entière (hors Mayotte) : d'un an et demi pour les mères (30 ans et demi en 2021 dans la région) et de deux ans pour les pères (33 ans en 2021). Il reste inférieur à celui observé au niveau national : 31 ans pour les mères et 34 ans pour les pères. Avec l'élévation de l'âge des parents à la naissance, le nombre de parents âgés de moins de 25 ans ayant de jeunes enfants a baissé de 40 % entre 1999 et 2021. À cette date, ils ne représentent plus que 6 % des parents de jeunes enfants **► figure 1**. Dans le même temps, le nombre de parents âgés de plus de 35 ans ayant de jeunes enfants a augmenté dans des proportions semblables (+ 36 %) pour atteindre 38 %.

Les parents de jeunes enfants sont plus souvent liés par un Pacs ou en concubinage que mariés

En 1999, juste avant l'entrée en vigueur du Pacs, plus de six couples de parents de jeunes enfants sur dix étaient mariés.

► 1. Répartition des adultes selon leur âge et le type de famille auxquelles ils appartiennent



En 2021, c'est le cas pour moins de quatre couples sur dix et près d'un quart d'entre eux sont pacés. La majorité des

parents de jeunes enfants sont ainsi pacés ou vivent en concubinage (54 %), tandis que les parents d'enfants plus

âgés sont plus fréquemment mariés (55 %). Parmi l'ensemble des parents, 8,5 % d'entre eux sont célibataires en Normandie. Ils sont plus présents dans les territoires les plus urbains, comme les bassins de vie du Havre (16 % des parents), de Rouen (12 %) et de Caen (11 %).

Les parents de jeunes enfants des générations actuelles sont plus diplômés que ceux des précédentes

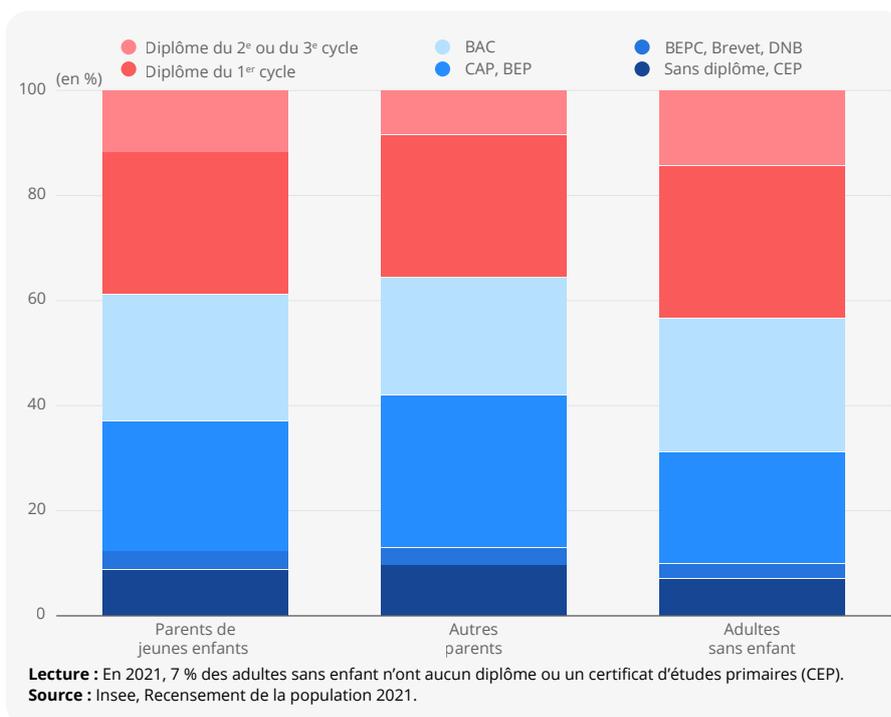
Les parents normands sont aujourd'hui plus diplômés que ceux des générations précédentes. La part de parents détenant un diplôme de l'enseignement supérieur est, en 2021, presque deux fois plus importante qu'en 1999. C'est le cas de 39 % des parents de jeunes enfants (21 % en 1999) et de 35 % des parents d'enfants plus âgés (14 %). L'écart entre les parents de jeunes enfants et les autres parents s'explique notamment par la répartition par âge au sein de ces populations. Les parents de jeunes enfants sont plus jeunes que les autres parents ► **figure 1**. Appartenant globalement à une génération plus récente, ils ont généralement effectué des études plus longues. Comme les parents de jeunes enfants, les adultes en couple sans enfant sont souvent jeunes (les deux tiers ont moins de 35 ans). L'absence d'enfant n'ayant pas obéré la poursuite d'études plus longues, ils sont ainsi plus diplômés que les personnes ayant déjà des enfants ► **figure 2** : 43 % d'entre eux détiennent un diplôme du supérieur, et même 55 % de ceux âgés entre 25 et 35 ans.

Les adultes devenus parents jeunes, à moins de 25 ans, sont souvent peu diplômés. Ainsi parmi les parents âgés de moins de 25 ans ayant de jeunes enfants, plus de six sur dix ont un niveau de diplôme inférieur au baccalauréat, deux fois plus que les adultes sans enfant, et seulement un sur dix possède un diplôme de l'enseignement supérieur. Ce moindre niveau de diplôme peut s'expliquer par les coûts liés à la parentalité (financiers ou en termes de temps consacré) qui peuvent contraindre certains de ces jeunes parents à abandonner leurs études pour chercher ou occuper un emploi. Il peut s'agir également de jeunes adultes ayant terminé leur scolarité de façon précoce. Plus les tranches d'âge sont élevées et plus les différences de niveau de diplôme s'amenuisent entre les parents de jeunes enfants et les autres parents.

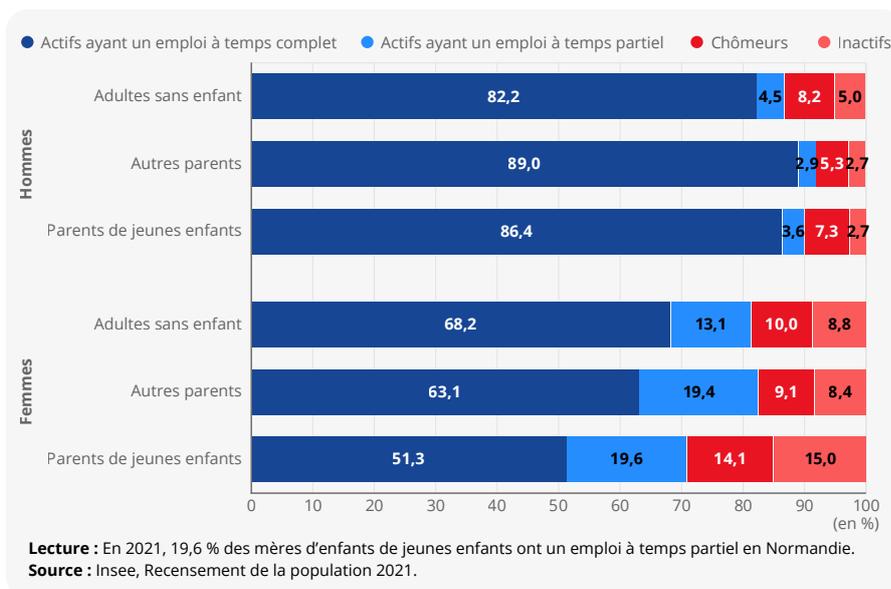
Les mères sont bien plus souvent inactives ou au chômage que les pères

En présence d'enfants dans le ménage, les femmes sont bien plus fréquemment inactives ou au chômage que les hommes, et lorsqu'elles travaillent, recourent davantage au temps partiel ► **figure 3**.

► 2. Répartition des adultes selon leur niveau de diplôme et le type de famille auxquelles ils appartiennent



► 3. Répartition des familles selon l'activité de chaque adulte



► Encadré 1 – Familles monoparentales : en présence de jeunes enfants, neuf fois sur dix la mère est en charge de la famille

En 2021, les situations monoparentales sont plus rares pour les familles de jeunes enfants (12 % d'entre elles) que pour les familles avec des enfants plus âgés (25 %). Dans la très grande majorité des cas, les mères ont la garde des enfants, et plus encore en présence de jeunes enfants. Ainsi, dans 87 % des familles monoparentales avec de jeunes enfants, la personne en charge des enfants est la mère, et pour 73 % lorsque les enfants sont plus âgés.

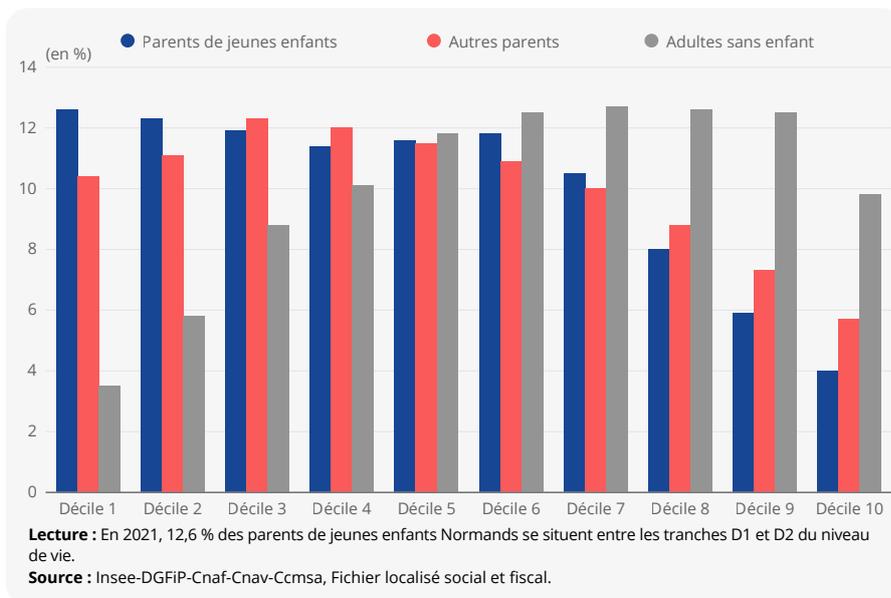
Les familles monoparentales sont fréquemment touchées par la pauvreté : près d'une famille monoparentale avec jeunes enfants sur deux est en situation de pauvreté monétaire et plus d'un tiers dans celles avec des enfants plus âgés. Cela s'explique notamment par une surreprésentation des ouvriers et employés dans ces familles (une personne sur deux) et par le chômage ou l'absence d'activité professionnelle pour plus d'un quart d'entre elles. Cette faible insertion sur le marché du travail est également liée à de plus faibles niveaux de qualification : la moitié des mono-parents ont un niveau de diplôme inférieur au baccalauréat et 15 % sont même sans diplôme. Par ailleurs, les obligations familiales, telles que la garde des enfants, peuvent peser dans la recherche ou l'occupation d'un emploi à temps complet.

En Normandie, trois mères de jeunes enfants sur dix (29 %) sont inactives ou au chômage et 17 % des autres mères sont aussi dans cette situation alors que c'est le cas de moins de 10 % des pères. De même, le travail à temps partiel concerne essentiellement les mères : plus de 19 % d'entre elles contre moins de 4 % des pères. En revanche, les pères sont plus souvent actifs que les hommes n'ayant pas d'enfant ; c'est le cas de 90 % des pères de jeunes enfants et de 93 % des autres pères contre 87 % des hommes sans enfant. Les femmes ayant des enfants occupent moins souvent un emploi, à temps complet ou partiel, en Seine-Maritime que dans les autres départements normands. C'est le cas de 65 % des mères de jeunes enfants et de 79 % des autres mères. C'est aussi le cas dans l'Orne, en lien avec des taux d'activité plus faibles pour l'ensemble de la population dans ces deux départements. Avoir un enfant à un âge jeune est fortement lié à la catégorie socio-professionnelle d'appartenance. Ainsi, parmi les parents de moins de 25 ans ayant de jeunes enfants, près des deux tiers sont des employés ou des ouvriers, 10 % appartiennent aux professions intermédiaires et seulement 1 % sont cadres. Les catégories socio-professionnelles les plus présentes parmi ces jeunes parents sont assez logiquement celles pour lesquelles la durée théorique des études est plus faible. Ainsi, 10 % des ouvriers et 9 % des employés ont un enfant à moins de 25 ans et c'est le cas de moins de 1 % des cadres et professions intellectuelles supérieures. L'arrivée d'un enfant peut aussi freiner l'accès à l'emploi ou la progression de carrière, notamment chez les jeunes femmes. Les personnes sans activité professionnelle sont ainsi plus représentées parmi les parents de moins de 25 ans que parmi les adultes sans enfant du même âge. Toutefois, l'âge des parents augmentant, le chômage et l'inactivité baissent, témoignant d'un retour à l'emploi lorsque l'enfant est scolarisé ou bénéficie d'un dispositif de garde.

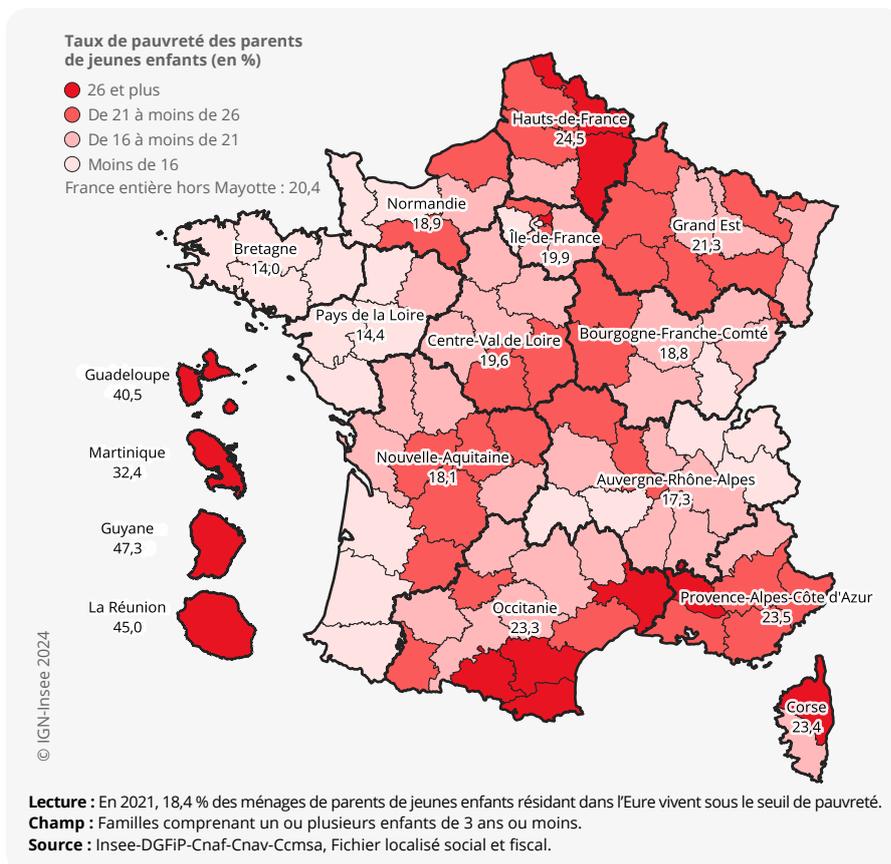
Les parents de jeunes enfants moins touchés par la pauvreté dans la Manche

Les parents de jeunes enfants ont plus fréquemment des niveaux de vie inférieurs du fait de leur situation : souvent plus jeunes ou inactifs ou occupant des fonctions moins qualifiées et moins rémunératrices. Ainsi, 13 % d'entre eux vivent avec moins de 12 900 euros par an par unité de consommation (soit le niveau de vie sous lequel se situe 10 % de la population au niveau national), contre 10 % des « autres parents » et seulement 3 % pour les adultes sans enfant. Près d'une famille de parents de jeunes enfants sur cinq est considérée comme

► 4. Répartition des familles selon le niveau de vie



► 5. Taux de pauvreté des parents de jeunes enfants dans chaque département



un ménage pauvre en Normandie, c'est-à-dire ayant un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté ► **pour comprendre**. Cette part s'élève à 22 % en Seine-Maritime et 21 % dans l'Orne ► **figure 4**, deux départements déjà affectés par un taux de pauvreté global de la population plus élevé. À l'inverse, le taux de pauvreté des parents de jeunes enfants atteint seulement 14 % dans la Manche.

Les familles composées de couples sans enfant ont généralement des niveaux de vie plus élevés que celles ayant des enfants. En Normandie, plus de 25 % des couples sans enfant ont des niveaux de vie dépassant les 30 200 euros par an (soit le seuil du niveau de vie perçu par 30 % de la population la plus aisée au niveau national) alors que ce n'est le cas que de 22 % des parents de jeunes enfants et de 18 % des « autres parents » ► **figure 5**.

Les familles avec enfants résident plus souvent dans l'espace rural

Le profil des parents, et notamment ceux ayant de jeunes enfants, varie selon la nature du territoire de résidence, plus ou moins urbain selon la grille de densité communale ► **pour comprendre**. Les familles avec de jeunes enfants résident ainsi plus fréquemment dans les espaces urbains : 18 % résident dans les grands centres urbains de la région et 10 % dans un centre urbain intermédiaire, contre respectivement 15 % et 9 % des autres familles. Les familles avec enfants sont, quel que soit l'âge des enfants, plus présentes dans les communes de l'espace rural que celles sans enfant : 58 % des familles avec de jeunes enfants et 61 % des familles avec des enfants plus âgés habitent dans une commune rurale contre 50 % des familles sans enfant. Ceci peut s'expliquer, entre autres, par un accès plus facile et moins onéreux à des logements plus spacieux. C'est notamment le cas pour les parents de jeunes enfants, aux revenus souvent plus faibles : plus de sept de ces familles sur dix sont ainsi propriétaires dans les zones rurales à habitat dispersé, contre seulement trois sur dix dans les grands centres urbains. Cependant, habiter dans ces territoires peut éloigner de certains services ou de son lieu de travail et poser certaines contraintes. Lorsqu'ils y résident, sept parents de jeunes enfants sur dix, et six sur dix parmi les autres parents, possèdent au moins deux véhicules, contre moins de trois sur dix pour les parents résidant dans des grands centres urbains. À l'arrivée du ou des premiers enfants, les familles avec de jeunes enfants déménagent plus que celles où les enfants sont plus âgés, ce qui peut s'expliquer par la recherche d'un logement plus grand ou d'une meilleure qualité de vie pour l'arrivée de l'enfant. Ainsi, entre 2020 et 2021, 17 % d'entre elles ont changé de logement, deux fois plus que celles avec des enfants plus âgés (9 %). Les adultes sans enfant sont plus mobiles : trois sur dix ont changé de logement entre 2020 et 2021. Cette plus forte mobilité peut s'expliquer, entre autres, par la mise en concubinage ou en réponse à des opportunités professionnelles. Le taux d'activité des parents varie également selon les territoires. Ils sont plus fréquemment tous les deux en emploi dans l'espace rural. Les mères de jeunes enfants sont plus couramment en emploi quand elles habitent dans l'espace rural ou en ceinture urbaine que dans les centres urbains : près de huit sur dix contre une sur deux. ●

Diane Delver-Custos, Bruno Mura, Victor Vignolles (Insee)



Retrouvez davantage de données associées à cette publication sur [insee.fr](https://www.insee.fr).

Insee Normandie
5, rue Claude Bloch
BP 95137
14024 Caen Cedex

Directeur de la publication :
Philippe Scherrer

Rédacteur en chef :
Sylvain Comte

Attaché de presse :
Jérémy Simon
Tél. : 06 60 55 37 70

Maquette :
Luminess SAS
✉ @InseeNormandie
www.insee.fr

ISSN : 2496-5227
ISSN en ligne : 2493-7266
© Insee Normandie 2024
Reproduction partielle autorisée sous réserve de la mention de la source et de l'auteur



► Encadré 2 – Des parents de plus en plus âgés à la première naissance

En Normandie, 13 700 naissances en 2021 ont concerné des femmes qui étaient mères pour la première fois. Ces naissances primipares ► **pour comprendre** représentant 42 % du total des naissances dans la région. Plus des deux tiers de ces naissances ont eu lieu en Seine-Maritime et dans l'Eure (respectivement 5 400 et 3 200 naissances primipares). Le nombre de naissances primipares a reculé deux fois plus que celui de l'ensemble des naissances entre 1999 et 2021 en Normandie (-38 % contre -18 %) et bien plus dans la région qu'au niveau national (-17 %). Les Normands sont parents pour la première fois de plus en plus tardivement : un an et demi plus tard qu'en 1999 en moyenne, que ce soit pour les mères (29 ans contre 27 ans et demi) ou pour les pères (31 ans et demi contre 30 ans). Ils le sont cependant toujours plus tôt qu'au niveau national. La part des mères primipares de moins de 25 ans passe de 27 % en 1999 à 21 % en 2021. À l'inverse, celle des plus de 35 ans atteint 17 %, lorsqu'elle était inférieure à 10 % avant le nouveau millénaire.

Selon les catégories socioprofessionnelles, on devient parent pour la première fois plus ou moins tôt. Ainsi, dans les catégories intermédiaires ou supérieures, avoir un premier enfant à moins de 25 ans est peu fréquent. Cela ne concerne respectivement que 7 % et 1 % des mères appartenant à ces catégories socio-professionnelles. C'est en revanche plus courant parmi les employées (23 %), les ouvrières (22 %), les artisanes, commerçantes et cheffes d'entreprises (20 %) et, à un degré moindre, pour les agricultrices exploitantes (13 %). À l'inverse, dans les catégories supérieures, près de trois femmes sur dix ont leur premier enfant après 35 ans. Dans toutes les catégories socio-professionnelles, l'âge des parents au premier enfant, comme pour toute naissance, reste moins avancé dans la région qu'en France entière.

► Pour comprendre

Le champ de l'étude est constitué des **familles**, c'est-à-dire les ménages composés de **un à deux adultes avec ou sans enfant** et comprenant soit une femme âgée de moins de 50 ans comme référente ou conjointe du référent, soit un homme âgé de moins de 60 ans. Parmi ces familles, sont distinguées :

- Les familles comprenant un ou plusieurs enfants de 3 ans ou moins, pour lesquelles les adultes sont considérés comme des **parents de jeunes enfants** dans le cadre de cette étude.
- Les familles comprenant un ou plusieurs enfants, tous âgés de plus de 3 ans, pour lesquelles les adultes sont dénommés « **autres** » parents.
- Les autres familles, composées de couples sans enfant, pour lesquelles les adultes sont dénommés **adultes sans enfant**.

Les « parents » au sens de cette étude, comprennent des familles dites « traditionnelles », où tous les enfants sont ceux du couple, mais aussi des familles recomposées, c'est-à-dire comprenant au moins un enfant né d'une union précédente de l'un des conjoints. Les parents vivant avec un enfant sans pour autant être en couple sont des **familles monoparentales**.

Les femmes qui accouchent d'un enfant pour la première fois de leur vie sont qualifiées de **primipares**.

Le **niveau de vie** correspond au revenu disponible du ménage, divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc uniforme dans un ménage. Les unités de consommation sont calculées en attribuant 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de plus de 14 ans, et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

Un individu (ou un ménage) est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au **seuil de pauvreté monétaire**. Dans cette étude, le seuil de pauvreté est appliqué aux ménages, et est fixé à 60 % du niveau de vie médian de la population de France hexagonale.

La **grille communale de densité** permet de classer les communes en fonction du nombre d'habitants et de la répartition de ces habitants sur leur territoire. Plus la population est concentrée et nombreuse, plus la commune est considérée comme dense. L'appartenance à un niveau de la grille n'est pas simplement liée à la densité moyenne de population calculée sur l'ensemble de la commune (incluant les surfaces non habitées comme les forêts, la montagne et les champs), elle prend en compte la présence au sein de la commune de zones concentrant un grand nombre d'habitants sur une faible surface. Cette étude fait appel à la grille communale de densité détaillée, à sept niveaux.

► Pour en savoir plus

- **Delver-Custos D., Mura B., Vignolles V.**, « En 2023, l'indicateur conjoncturel de fécondité atteint son plus bas niveau depuis 50 ans en Normandie », Insee Analyses Normandie n° 131, novembre 2024.
- **Erb L.-A., Olivia T., Breda T., Tô M.**, « Après la naissance d'un enfant, les conditions de travail diffèrent entre les pères et les mères », Emploi, chômage, revenus du travail, coll. « Insee Références », édition 2022.
- **Bentoudja L., Razafindranovona T.**, « Être parent : des cadres aux ouvrières, plus de conséquences sur l'emploi des femmes », Insee Première n° 1795, mars 2020.